



Le Chantier Disciplines : un projet syndical de questionnement des disciplines et de l'interdisciplinarité

Paul Devin est inspecteur de l'Éducation nationale, secrétaire général du SNPI, le syndicat des inspecteurs de la FSU. Il est un des membres fondateurs du Chantier Disciplines de l'Institut de recherches de la FSU

Depuis plusieurs congrès, les mandats fédéraux affirment que la construction d'une culture commune nécessite des relations cohérentes entre les savoirs et c'est dans cette perspective que la FSU souligne l'importance de coopérations entre les disciplines. Voilà qui devrait faire taire les accusations hâtives qui nous considèrent parfois comme opposés à l'idée même d'interdisciplinarité. Elle est au contraire posée dans les mandats de la FSU comme une condition de son projet éducatif, dans la perspective d'une ambition de démocratisation des savoirs. Mais l'affirmation de ce principe s'assortit d'une réserve : l'interdisciplinarité ne peut se construire dans une conception qui n'aurait qu'elle-même comme projet. Ce qui signifie que c'est avant tout la cohérence des programmes qui doit construire les liens interdisciplinaires.

Il y a près de trois ans maintenant que quelques militants syndicaux de la FSU ont pris l'initiative de s'interroger sur la question de l'interdisciplinaire et des disciplines.

Nous avions le sentiment d'être trop fréquemment confrontés à des discours mettant en cause les disciplines au prétexte qu'elles constitueraient des organisations trop fermées pour susciter la motivation des élèves ou trop élitistes pour assurer la démocratisation de leur réussite. Mais nous ne parvenions pas non plus à nous retrouver dans des prises de positions qui, pour défendre l'attachement à une organisation de l'enseignement par disciplines, rejetaient a priori toute perspective d'interdisciplinarité.

Ces oppositions, que nous jugions

trop binaires et peu enclines à soutenir la réflexion des enseignants, nous paraissaient, en outre, desservir l'idée de culture commune défendue par la FSU, l'idée d'une culture pensée comme « un réseau de savoirs et de compétences », l'idée d'une culture commune qui tisse des liens entre les domaines de savoirs, met en relation les champs de connaissance, pousse à la créativité, l'échange, l'esprit critique, tout en permettant de construire un regard structuré sur le monde et sa complexité.

Cette volonté de réfléchir ces questions s'est traduite dans la mise en œuvre d'un chantier au sein de l'institut de recherches de la FSU. Trois séminaires, où sont intervenus conjointement des enseignants et des chercheurs, se sont tenus.

Ils ont questionné comment et pourquoi se sont constituées les disciplines scolaires, avec quelles finalités, en relation avec quelles théories et représentations du savoir, de l'apprentissage et de l'école. Comment mettre en cohérence les savoirs disciplinaires? Comment articuler les cultures professionnelles de la polyvalence et celles de la spécialisation disciplinaire? Nous avons interrogé l'existence de savoirs transversaux, les enjeux des nouveaux objectifs d'apprentissage qui ne coïncident pas avec les disciplines scolaires: éducation à la santé, à l'environnement...

Ce que nous ignorions encore quand nous avons pris l'initiative de ces séminaires, c'est que la réforme du collège 2016 allait mettre au premier plan cette question de l'interdisciplinarité en créant les enseignements pratiques interdisciplinaires. Malheureusement, la création de ces EPI allait témoigner de ce que peut produire le recours à l'interdisciplinarité sans les exigences d'une réflexion sur sa complexité. Nous ne pouvions évidemment nous résoudre à confondre la création de liens entre les savoirs disciplinaires et l'organisation d'activités se satisfaisant de relations superficielles et thématiques. Nous ne pouvions pas accepter que la question de l'interdisciplinarité soit enfermée dans la seule recherche d'une motivation de l'élève que produirait la nature pratique des EPI. Nous ne pouvions pas admettre que ces enseignements interdisciplinaires prennent la figure d'une construction mythique qui nous ferait croire, qu'échappant au carcan des disciplines, les difficultés d'apprentissage se résoudraient par enchantement.

Nous ne pouvions pas accepter que la question interdisciplinaire soit reléguée au rang d'une stratégie de communication ministérielle destinée à masquer des rationalisations budgétaires ou le développement de l'autonomie des collèges.

L'idée même que l'interdisciplinaire puisse être pensé pour compenser les prétendues carences de l'enseignement disciplinaire est inacceptable. Il ne peut y avoir de liens pertinents qu'à la condition de savoirs disciplinaires solidement construits.

L'activité intellectuelle disciplinaire est indispensable à la construction des savoirs. Et que l'on ne vienne pas nous

faire croire que l'enseignement disciplinaire ne conviendrait qu'à ceux de nos élèves qui bénéficient d'environnements sociaux et culturels favorisés. Bien des pratiques professionnelles d'enseignants exerçant en milieu populaire témoignent chaque jour que l'enseignement disciplinaire ne confine pas ses élèves dans l'ennui et peut nourrir leur intérêt, leur envie d'apprendre et de comprendre.

À la simplification outrancière des débats qui voudraient associer l'interdisciplinarité à une conception ouverte et progressiste de l'enseignement pour considérer l'attachement aux disciplines comme un repli conservateur et élitiste, nous voudrions que ce numéro de Regards croisés témoigne de ce que la réflexion syndicale peut apporter au débat sur les disciplines et l'interdisciplinarité. C'est pourquoi ce numéro mêle des articles écrits par des chercheurs et des articles écrits par des enseignants syndicalistes.

Il ne prétend évidemment pas apporter des réponses définitives à une question dont nous mesurons tous la complexité mais il a une ambition certaine: contribuer à renforcer, au sein de notre fédération, une culture syndicale commune pour qu'au-delà des visions particulières que peuvent avoir un professeur des écoles chargé d'enseigner toutes les disciplines et un professeur de collège chargé de l'une d'entre elles, nous parvenions à donner corps au principe affirmé par nos mandats de vouloir que l'école construise ce réseau de savoirs, ces liens entre les disciplines. Notre action syndicale nécessite de s'appuyer sur ces réflexions partagées, de l'enseignant de maternelle au professeur de lycée professionnel ou agricole.

L'enjeu est considérable. Il en va de la démocratisation de la réussite scolaire par l'ambition d'une culture commune, d'un réseau de savoirs et de compétences qui doit permettre à l'ensemble d'une génération de quitter le système éducatif avec les clés de compréhension du monde qui l'entoure, les compétences et les savoirs nécessaires à sa participation citoyenne et à son émancipation.